



SAINT-PAUL-EN-FORÊT

L'Echo du Clocher

BULLETIN MUNICIPAL N°56

JANVIER 2024



Spécial 200 ans

SOMMAIRE



3	LE MOT DU MAIRE
4-5	ST-PAUL PRATIQUE Informations Pratiques – Numéros Utiles Nos Artisans – Commerçants Les Hébergements Nos Producteurs
6-13	L'ACTIVITE MUNICIPALE Informations Le Budget Les Travaux Les Commémorations
14-15	JEUNESSE Sportifs Spectacle L'accueil de loisirs
16-17	L'ECOLE
18-24	EVENEMENTIEL ET CULTURE Le Bicentenaire Les Festivités La Médiathèque
25	TOURISME Nos Lacs
26-29	LA VIE ASSOCIATIVE
30-32	PAYS DE FAYENCE Office de Tourisme Intercommunal L'eau en Pays de Fayence La Redevance Incitative Le Passeport Alimentation Durable Agilauto Partage La fibre et l'adressage
33	EXPRESSION LIBRE Le Mot de l'Opposition Le Mot de la Majorité
34	ETAT-CIVIL Naissances – Mariages – Décès Hommage
35	DEMARCHES ADMINISTRATIVES



L'éditeur : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt, 154 place du champ de foire, 83440 SAINT-PAUL-EN-FORET
Le Directeur de la publication : Nicolas MARTEL, Maire de Saint-Paul-en-Forêt
Le Rédacteur en chef : Myriam ROBBE
Le Concepteur graphique : Marion PULITANO
Impression : Imprim'Sud 83440 TOURRETTES
Les contributeurs photo : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt

Toute reproduction même partielle est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Mairie de Saint-Paul-en-Forêt.
Publication annuelle éditée à 1200 ex sur papier PEFC
Numéro ISSN : 2743-7299 / Dépôt légal à parution :
Mairie de Saint-Paul-en-Forêt, 154 place du champ de foire,
83440 SAINT-PAUL-EN-FORET / 04 94 39 08 80 /
accueil@saintpaulenforet.fr



Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois, chers amis,

Je suis très heureux de reprendre la plume à l'aube de l'année 2024 pour vous présenter cette édition de notre *Écho du clocher*.

2023 : année du bicentenaire de Saint-Paul-de-la-Galline-Grasse.

Ce petit hameau de Fayence, qui s'en est détaché en 1823, a su fêter dignement son indépendance. De nombreuses festivités nous ont rassemblés tout au long de l'année, célébrant notre histoire, nos traditions, notre culture. Je retiendrai la soirée Gilbert Bécaud, les causeries sur l'histoire, la rencontre des bravades mais aussi tant d'autres manifestations diverses et variées que vous pourrez redécouvrir au fil des pages qui vont suivre.

Je tiens à remercier la Communauté de Communes du Pays de Fayence pour l'aide financière accordée ainsi que l'Office du Tourisme Intercommunal pour l'implication active lors des événements du bicentenaire.

Nous habitons une commune paisible et dynamique. Il nous faut continuer à la préserver et à la faire prospérer.

En cela, les réalisations de l'année témoignent de notre volonté d'entretenir et de développer notre village :

- Sécurisation du carrefour Les Colles/Les Bagarry
- Réfection de l'ensemble des marquages au sol
- Création du nouveau parking Dame Jeanne et des « Jardins partagés »

Développer, certes, mais en abordant avec une certaine prudence les plus gros projets pour contenir leur coût. La bonne maîtrise de notre budget, années après années, nous permet d'être optimistes quant à la capacité de la commune de porter les projets d'investissement dont notre village à besoin. Notre PLU est en bonne voie, le PADD intègre les contraintes résultantes de l'insuffisance de la ressource en eau. Les bâtiments communaux sont régulièrement entretenus, réparés et même pour certains rénovés. L'extension du groupe scolaire sera réalisée sur la deuxième partie du mandat.

Notre village vit ! Et je tiens à remercier toutes celles et ceux qui s'impliquent, participent, de manière professionnelle ou bénévole à ce que Saint-Paul-de-la-Galline-Grasse demeure un lieu de rassemblement où il fait bon vivre. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Je vous donne rendez-vous pour notre traditionnelle cérémonie des vœux le samedi 20 janvier 2024 à 18h30.

Je vous souhaite une très bonne année 2024,

Nicolas MARTEL

SAINT-PAUL PRATIQUE

Informations Pratiques – Numéros Utiles

SERVICES

MAIRIE

04 94 39 08 80

accueil@saintpaulenforet.fr

Horaires d'ouverture :

Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

POLICE MUNICIPALE

04 94 67 03 20

06 37 93 74 17

MEDIATHEQUE

04 94 70 19 97

LA POSTE RELAIS

« L'Arche de Ily »

06 52 71 08 82

ECOLE

04 94 70 19 97

PERISCOLAIRE

04 94 84 75 92

06 37 49 34 42

ACCUEIL DE LOISIRS ODEL

06 73 62 85 58

COMMUNAUTE DE COMMUNES



Déchets/Environnement

04 94 76 02 03

Eau et Assainissement

04 94 85 30 50

Collecte des Encombrants

0 800 00 40 15

SANTE

INFIRMIERES

BASSOUR Fathia

06 50 78 03 82

BOURDEAU Chloé

06 67 58 34 06

MUR-NAGET Danièle

07 86 01 67 67

SERNA-ZUCCHERI Sylvia

06 62 92 17 45

KINESITHERAPEUTE

BOUNAT Ursula

07 68 95 08 71

04 94 76 33 80

PSYCHOLOGUES/NEUROPSYCHOLOGUES

LAS DIT PEISSON Maude

06 64 60 31 26

ORTHOPHONISTE

GOZNIAK Mélanie

06 31 06 62 29



Nos Artisans – Commerçants

NOS RESTAURANTS, TRAITEURS, SNACK-BAR

RESTAURANT

« L'Échappée Belle » 04 94 85 19 58

TRAITEUR

« Au Bec Fin » 04 94 76 30 71

SNACK-BAR

« La Galinette » 06 60 10 56 41

PIZZERIA

« John Pizza » 04 94 47 04 89

PRODUITS DE BOUCHE

EPICERIE-POINT CHAUD

« Les Paul'Issons » 04 94 76 31 11

PÂTISSERIE

« Aux Douces Sœurs » 06 30 88 29 37

BOUTIQUE CADEAUX ET SOUVENIRS

« L'Arche de Lyly » 06 52 71 08 82

AGENCE IMMOBILIÈRE

« Immowood » 04 89 78 14 14

ESTHETIQUE

ONGLERIE

« Le Salon d'Audrey » 04 94 67 93 32

INSTITUTS DE BEAUTÉ

« May Rose Beauté » 06 02 51 80 18

« Beauté Orig'iNails » 06 87 11 33 00

« Sab Microblading » 06 42 05 00 24

« Villa Alcudia » 06 81 55 92 79

« Evena Institut » 06 61 36 06 67

ATELIER DE COUTURE

« Orbelle » 06 62 96 94 40

ATELIER CRÉATIF PÂTISSERIE & COSMÉTIQUE

« Hormé » 06 86 72 89 10

Nos Hébergements

CHAMBRES D'HÔTE

« Cedar » 06 42 98 78 37

« La Salamandre en Provence » 06 62 29 64 73

« Les Roches de Baudisset » 06 46 19 23 19

« Lou Pero Mousco » 04 94 76 30 46

« Quatre Saisons en Provence » 06 79 21 57 67

HEBERGEMENTS INSOLITES

Roulotte de charme « La Brindille » 06 75 48 67 98

LOCATIONS DE VACANCES

« La Brindille » 06 75 48 67 98

« Le Mas du Vieux Chêne » 06 27 30 07 65

Villa « Akuna Matata » 06 21 48 13 50

CAMPING

« Le Parc » 04 94 76 15 35

Nos Producteurs

PRODUITS APICOLES

Daniel BRUN 06 80 98 09 92

Antoine SHENCK 04 94 76 37 90

HERBES AROMATIQUES

Arômes en Provence 06 49 77 96 13

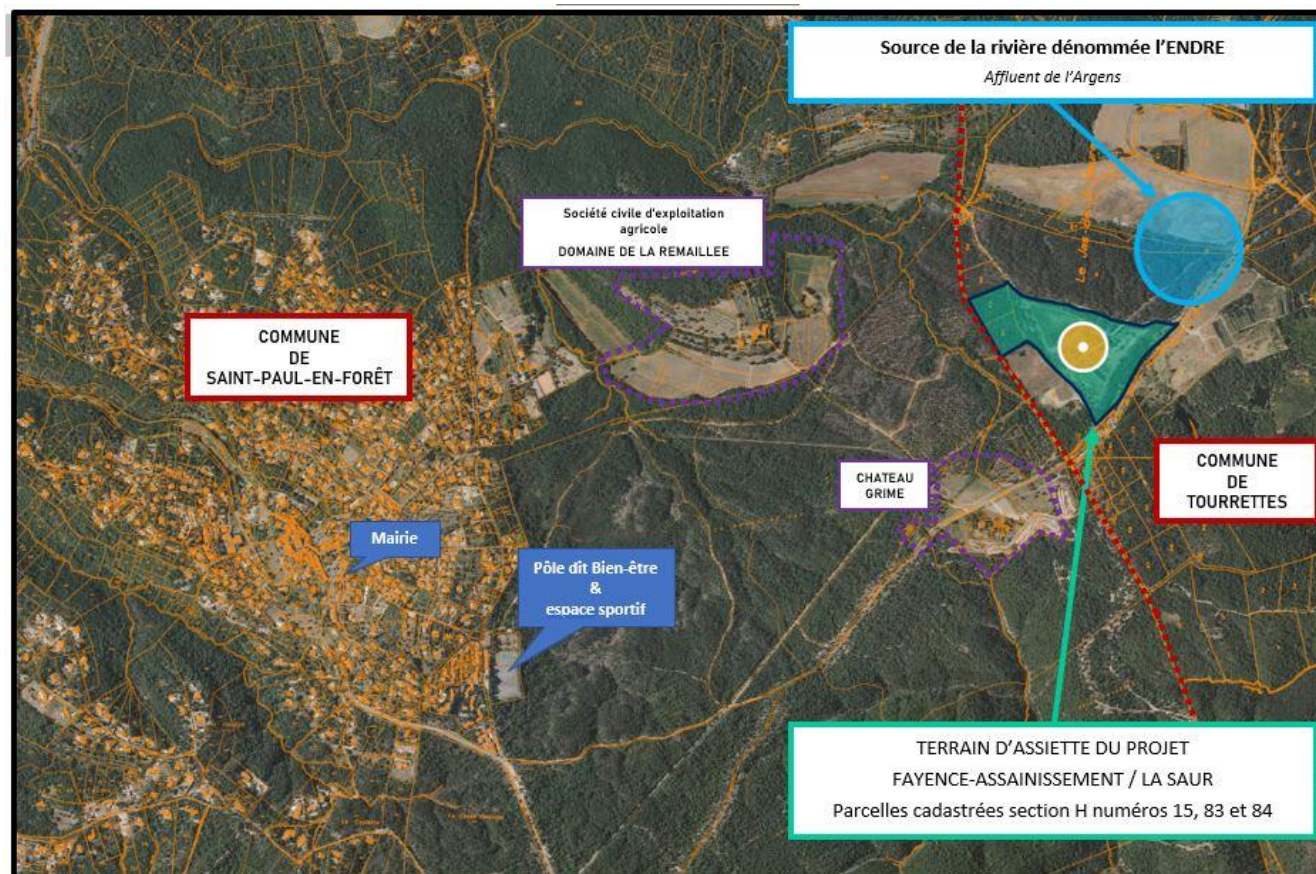
PRODUITS DU TERROIR

Domaine de Trestaure 04 94 76 53 68
06 22 08 40 43

Informations

SAUR (JAS DE LA MAURE - TOURRETTES)

UNITE DE COMPOSTAGE DE BOUES D'EPURATION AVEC DES DECHETS VERTS



Désintérêt des services de la Préfecture du Var

Le maître d'ouvrage (la S.A.S. SAUR) a sollicité et obtenu auprès des services de l'État les autorisations administratives nécessaires à l'installation de l'unité de compostage de boues issues des stations d'épuration et de déchets verts. La conformité du dossier, sur le papier, n'empêche pas les exhalaisons pestilentielles de se propager sur le territoire de notre commune. Le Maire a donc saisi le Préfet du Var, par deux courriers, aux mois de février et octobre 2021 (relance), la Sous-Préfète de Draguignan (septembre 2023) et la Direction Régionale de la S.A.S

SAUR (octobre 2023).

À ce jour, les services de l'État n'ont apporté aucune réponse aux demandes précises qui leur ont été formulées, notamment sur les aspects sanitaires, sécuritaires et environnementaux.

Des perspectives positives pour 2024

La Municipalité a obtenu, avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, l'installation prochaine de capteurs surveillant la dispersion des odeurs et l'engagement de l'exploitant d'interrompre l'activité quand un seuil défini conjointement, sera atteint.

L'intérêt de signaler les exhalaisons pestilentielles

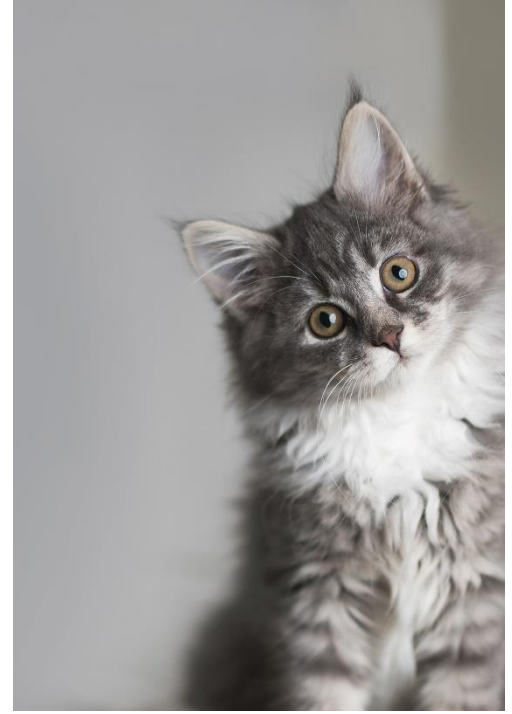
L'attention portée au problème par les gestionnaires du site est proportionnelle aux doléances exprimées. N'hésitez donc pas à envoyer un courriel à l'accueil de la Mairie (accueil@saintpaulenforet.fr) lorsque les exhalaisons sont perceptibles à proximité immédiate de votre domicile. Ces informations permettent également d'identifier les axes de propagation des nuisances olfactives en fonction de l'heure et/ou de la météo.

La commune a conclu une convention de partenariat avec l'Association pour la Régulation et la Protection des Animaux Familiers (ARPAF) en vertu de laquelle la commune bénéficie :

- du concours de l'ARPAF pour la capture des chats errants
- de tarifs préférentiels, auprès de certains vétérinaires, pour la réalisation des actes relevant d'une mission de service public (essentiellement stérilisation et identification).

En 2023, l'ARPAF a mené des campagnes de stérilisation sur le territoire des villages de la Communauté de Communes du Pays de Fayence. Sur Saint-Paul, 30 chats adultes ont été stérilisés et relâchés avec l'aide de l'association Bienveillance Animale PACA, notamment pour le « trappage » en toute sécurité.

Les chats dits libres ayant une espérance de vie moyenne de deux ans, l'effet de ces stérilisations sera visible d'ici 24 à 36 mois.



Les chats errants - Article L.211-23 du Code rural et de la pêche maritime

« Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »



FOURRIÈRE ANIMALE (CHIENS)

La gestion du service public de fourrière (chiens exclusivement) est déléguée, par voie de convention, à l'Association Varoise de Secours aux Animaux (AVSA).

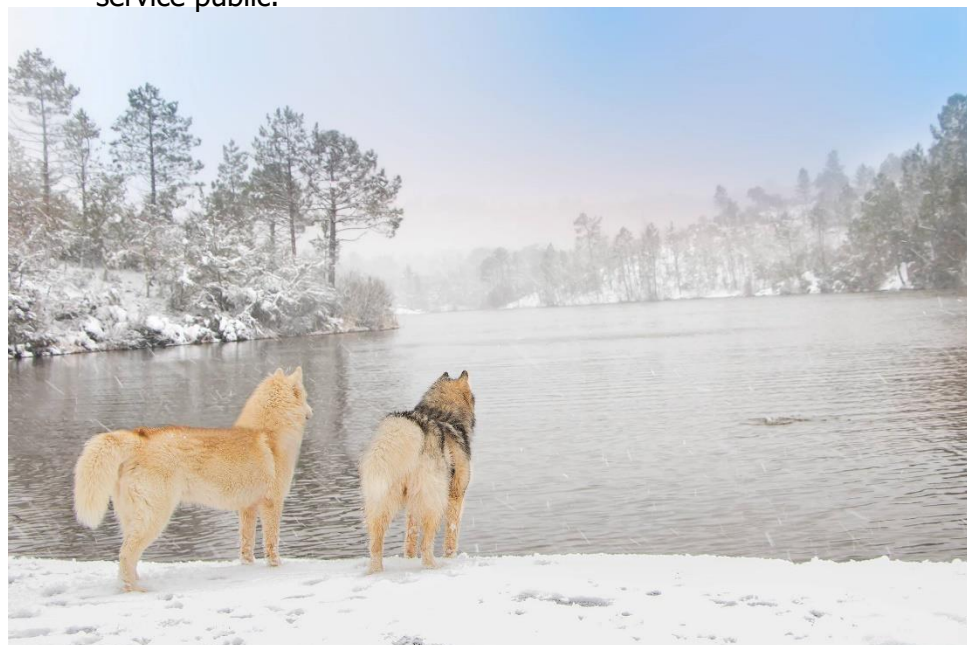
L'AVSA, située à Roquebrune-sur-Argens, est un des rares acteurs à proposer le service de fourrière canine.

Son équipe dispose des compétences ainsi que de la structure d'accueil et de garde offrant des conditions permettant de veiller à leur bien-être et à leur santé et de garantir l'exécution des mesures susceptibles d'être prescrites par les maires des vingt-huit (28) communes de l'Est-Var ayant décidé de lui confier cette mission de service public.

Les chiens errants - Article L.211-23 du Code rural et de la pêche maritime

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. »

Vous trouvez un chien en état de divagation : contactez la Police Municipale (06.37.93.74.17) ou la Gendarmerie – Brigade de Fayence (04.94.39.16.40), ils dirigeront l'animal en toute sécurité vers la fourrière. Son propriétaire se le verra restituer après paiement des frais de garde. Non réclamé au terme du délai légal de huit jours, le chien passera dans la partie refuge où il pourra être proposé à l'adoption.



DÉJECTIONS CANINES

ZÉRO RESPECT = ZÉRO TOLÉRANCE

La Mairie va installer, dès le premier trimestre 2024, des bornes de propreté sur les sites les plus fréquentés par les propriétaires de chiens. Ces heureux propriétaires auront donc, à leur disposition, des distributeurs de sacs à déjections canines et des poubelles dédiées.

LE VRAI COUPABLE C'EST LE PROPRIÉTAIRE !



NE PAS RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN EST PASSIBLE D'UNE AMENDE

DÉJECTIONS CANINES NE LUI FAITES PLUS HONTE : RAMASSEZ !



Article R.634-2 du Code pénal

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux ou liquides insalubres est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe.

AMENDE FORFAITAIRE
135 €

AMENDE MAJORÉE
375 €



amendes.gouv.fr

INTERDICTION DES CHIENS DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE



ARRÊTÉ MUNICIPAL N°AG-2023/03

La présence de tout chien est interdite dans un rayon de 50 mètres autour du groupe scolaire GELSONINO, les jours d'école, de 08h15 à 08h45 et de 16h15 à 16h45.



Chiens guides ou chiens d'assistance uniquement

DÉPENSES REALISEES

1 330 500 €
FONCTIONNEMENT

CHARGE DE PERSONNEL 835 000 €
**REVERSEMENT DE FONDS DIVERS
A L'ETAT 225 500 €**
**CHARGE A CARACTERE GENERAL
270 000 €**

511 000 €
INVESTISSEMENT

AMELIORER LE CADRE DE VIE 212 350 €

Réalisation du parking « Dame Jeanne »
Terrasse médiathèque

Embelleissement place du Champ de Foire
**ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI,
LA VOIRIE, LES ESPACES VERTS ET
L'ECLAIRAGE PUBLIC 76 180 €**

Aménagement de l'intersection
« Les Bagarry - Les Colles »

Eclairage Public

Réfection du chemin d'accès
« Les Suanes »

Clôture « Ancien chemin de
Bargemon »

Remplacement des portes et
fenêtres à la « Dame Jeanne »

**POURSUIVRE L'ENGAGEMENT
AUPRES DES ENFANTS 129 000 €**

Clim école

Projet d'extension du groupe scolaire

FESTIVITES 5 300 €

MATERIEL SERVICE TECHNIQUE 3200 €

118 000 €
EMPRUNT

(réparti entre le budget
fonctionnement et investissement)

RECETTES

FONCTIONNEMENT 1 510 000 €

IMPÔTS 1 030 000 €

DOTATIONS DE L'ETAT 310 000 €

REVENUS DES IMMEUBLES + OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC 89 000 €

CANTINE + GARDERIE 60 000 €

REMBOURSEMENT SALAIRES 13 000 €

DIVERS 8000 €

INVESTISSEMENT 490 000 €

OPERATIONS FINANCIERES 364 000 €

SUBVENTIONS 122 700 €

DEPARTEMENT 84 500 €

Clim groupe scolaire 37 500 € (acompte)

Parking Dame Jeanne 47 000 € (acompte)

ETAT 38 200 €

Parking Dame Jeanne 17 000 € (acompte)

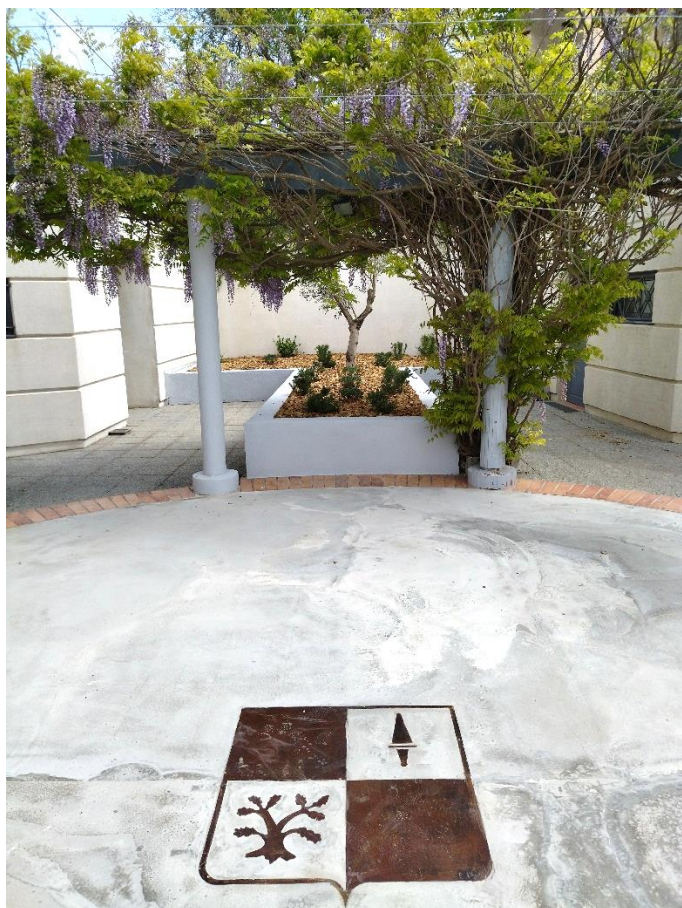
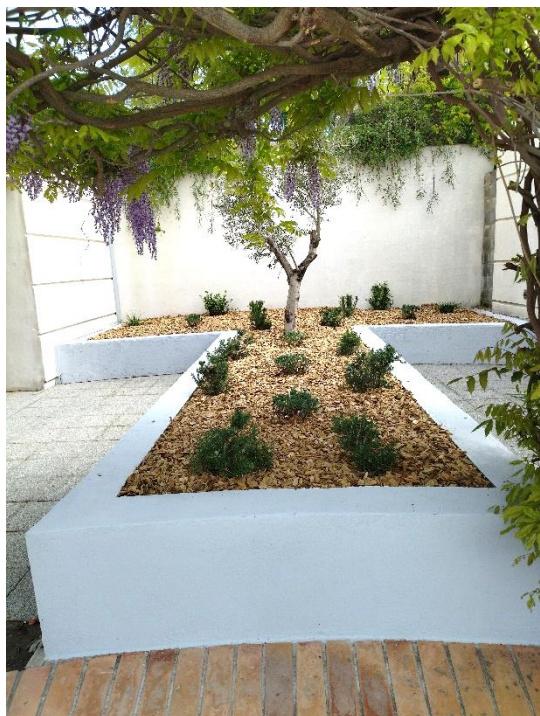
Carrefour les Colles / les Bagarry 21 200 €

DIVERS 3300 €

Chiffres arrêtés au 20 décembre 2023.

Les Travaux

L'équipe du service technique de notre commune a réalisé un grand nombre de travaux cette année : embellissement de la rotonde (rénovation du sol, création de jardinières et du logo), fabrication d'une terrasse et d'une plaque pour la médiathèque, rénovation du monument aux morts, réfection de l'ensemble des marquages au sol, reprise du sol de l'aire de jeux, nettoyage et curage des caniveaux, créations des places de stationnement électrique (AGILAUTO Partage), peinture des salles communales, débroussaillage, confection de la plaque du groupe scolaire, fabrication de la barrière du lac du Rioutard, réensablage des terrains de boule, entretien des bâtiments / monuments communaux...





MARCHÉS PUBLICS D'INVESTISSEMENT

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE GELSOMINO - INSTALLATION DE POMPES À CHALEUR (Pincounillier)

SUPPRESSION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FOSSILE

Le chauffage du groupe scolaire communal impliquait la consommation de 8 600 litres de fioul, soit de l'une des énergies fossiles les plus polluantes. La combustion de cet hydrocarbure génère des gaz nocifs tels que le dioxyde de carbone, le soufre ou l'oxyde d'azote. Ce changement de mode de chauffage s'inscrit pleinement dans la politique de l'État tendant à supprimer progressivement le parc de chaudières au fioul sur le territoire national

MAÎTRISE DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE PUBLIQUE

Le prix moyen du litre de fioul étant passé de 0,90 € en 2021 à 1,525 € en 2022, cette hausse de 70% aurait augmenté de 5 457 € la facture énergétique du groupe scolaire communal, la portant de 7 658,37 € à 13 115 €.

Le remplacement de la chaudière au fioul par des pompes à chaleur air/air permet de réduire l'empreinte environnementale de la commune, tout en maîtrisant l'évolution de la facture énergétique de ce bâtiment communal



AMÉNAGEMENT DE JARDINS PARTAGÉS & CRÉATION D'UN PARKING DE 22 PLACES (Charlon)

CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

L'association *Les Jardins de la Dame Jeanne* est chargée, par voie de convention, d'aménager des parcelles familiales et de les attribuer, en fonction de la composition de leurs foyers, aux Saint-Pauloises et au Saint-Paulois ne possédant pas de jardin mais voulant s'investir dans une culture vivrière destinée à l'autoconsommation.

Un beau programme pour les années à venir : transmission intergénérationnelle de savoirs et de savoirs-faires en matière d'agriculture et d'environnement notamment.

CRÉATION D'UN PARKING PERMEABLE DE 22 PLACES

Accroissement du nombre d'aires de stationnement au cœur du village, à proximité immédiate des commerces et des restaurants, ainsi que du Point d'Information Touristique.



SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DE LA RD4 (Les Colles / Les Bagarry)



L'aménagement de deux plateaux ralentisseurs, accompagné de l'installation de toute la signalisation réglementaire, verticale comme horizontale, a permis de sécuriser la traversée de la R.D.4 pour les riverains du chemin des Bagarry, du chemin des Colles, et de l'impasse Cigaloun. Ce secteur était devenu particulièrement dangereux en raison de la présence concomitante, sur une cinquantaine de mètres, de trois intersections, d'un passage pour piétons et d'un point d'arrêt des transports scolaires, le tout au sommet d'une côte.

Les Commémorations

La Sainte-Barbe – Sapeurs-Pompiers



Le 8 mai 2023 – Fin de la Guerre en Europe

Le 11 novembre 2023 – Armistice de 1918



Le 25 septembre 2023 – Hommage aux Harkis



LA JEUNESSE

Sportifs



Petit clin d'œil à notre sportif de haut niveau Saint Paulois en VTT Down Hill !

Gaëtan VIGÉ, passionné depuis son plus jeune âge par les descentes à toute vitesse de notre territoire, a transformé sa passion en une carrière professionnelle en international.

Après avoir été 2 fois champion de France, gagné 3 coupes du monde en junior avec un classement général de 2ème mondial dans cette catégorie ...

Sa détermination, son engagement et son dépassement de soi lui ont permis d'accéder au podium de la coupe du

monde de VTT Down Hill de Mont Saint Anne (CANADA) en octobre dernier !

Grande fierté des St Paulois pour son parcours et une source d'inspiration pour les générations futures de cyclistes intrépides (à consommer avec modération et encadrement !)

Nous lui souhaitons dans chaque virage, chaque descente, chaque saut d'atteindre de nouveaux sommets !

Instagram : gaetan_vige

Spectacles

HALLOWEEN

Comme chaque année, la municipalité a eu le plaisir d'organiser une fête d'Halloween, avec spectacle et soupe à la citrouille. Une centaine d'enfants était au rendez-vous.



NOËL

Le Père Noël de la mairie est passé dans les classes distribuer un livre pour chaque enfant. Un goûter (brioche, mandarine, jus de pomme et papillotes) leur a été servi à l'issue d'un spectacle financé par la municipalité et l'école





L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT : UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT ET DE DÉCOUVERTES

La commune de Saint-Paul-en-Forêt confie la gestion de son Accueil de Loisirs à l'ODEL depuis plusieurs années.

L'ODEL accueille chaque année plus de 26 000 jeunes sur des accueils de loisirs, des séjours de vacances, et des classes de découvertes. L'ODEL organise également la formation des équipes éducatives.

Fort de cette expérience, le Centre de Loisirs de Saint-Paul-en-Forêt propose aux enfants de 3 à 12 ans un accueil dynamique et innovant ainsi qu'une multitude d'activités.

UN ACCUEIL LUDIQUE ET BIENVEILLANT

L'accueil est ludique et bienveillant. Il propose des activités ludiques et diversifiées.

Les enfants peuvent s'épanouir dans un encadrement ludo-éducatif, tout en apprenant à vivre ensemble et à respecter l'environnement.

DES ACTIVITÉS VARIÉES ET DES SORTIES AU PROGRAMME

Au programme, des activités manuelles et créatives, des activités culturelles, des jeux d'extérieurs et des jeux sportifs.

Les enfants peuvent également participer à des sorties à la journée, comme à Fun City, à la base nature de Fréjus ou à la station de Gréolières-les-neiges.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE ET ENGAGÉE

L'équipe du centre de loisirs est dynamique et engagée. Elle travaille en étroite collaboration avec la commune pour offrir aux enfants un accueil de qualité.

DES PROJETS AMBITIEUX POUR 2024

Pour 2024, le centre de loisirs continue sur sa lancée avec de nouvelles activités et sorties innovantes.

Les orientations pédagogiques de l'Accueil pour cette année s'articulent sur plusieurs axes :

- L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
- L'intergénérationnel
- Une participation au concours des Droits de l'Enfant
- Sensibilisation aux handicaps

Contact : Noémie MONCOEUR - al.stpaulenforet@odelvar.fr - 06 73 62 85 58



L'ÉCOLE

L'année scolaire 2023/2024 est donc déjà bien entamée. Vous constaterez sur ces photos les **bouilles réjouies** de nos élèves heureux de retrouver le chemin de l'école mais surtout leurs camarades !

L'équipe pédagogique reste stable et toujours motivée à faire de cette année scolaire une année riche en expériences nouvelles.

Les enfants ont déjà commencé plusieurs activités. **Nous avons fleuri notre école** avec les plus grands : fleurissement qui sera visible au printemps avec plus de 400 bulbes plantés ! Cela entre dans le cadre de la labellisation E3D, niveau 1, que nous avons obtenue grâce à nos comportements éco-citoyens et nos initiatives locales, spécifiques à notre territoire.

De **nombreux projets, collectifs ou par classe**, ont déjà vu le jour et se prolongeront tout au long de l'année : tennis, aviron, piscine, recyclage, plantation ...

Le partenariat engagé avec la maison de retraite, il y a maintenant plus de 10 ans, se poursuit avec 5 visites de nos aînés tout au long de cette année scolaire.

Une classe de notre école a été choisie comme école pilote sur le département pour un projet sur la ressource en eau. Projet entièrement financé par le département qui prend en charge les frais de transport, geste appréciable.

5 classes de notre école poursuivent le travail engagé l'an passé avec la communauté de communes sur le passeport alimentation durable. Des animations prises en charge aussi financièrement par la communauté de communes. Les interventions se feront dans le domaine de l'alimentation, de la préservation de la ressource en eau, de l'agriculture locale. Cette année, on ajoute la préservation de nos forêts pour les deux plus grandes classes.

Dans le cadre du bicentenaire de la commune, une classe de CM prépare un flyer présentant la commune avec un plan détaillé.

Je pourrais ajouter les jeux de société où les grandes classes viennent jouer chez les petites sections, une fois par semaine, la participation à école et cinéma, l'organisation de rencontres sportives à l'échelle de la totalité de l'école, le marché de Noël, la fête de l'école ... ce sont tous des projets nécessitant un investissement total des enseignantes, y compris hors temps scolaire.

Notre école a également été dénommée GROUPE SCOLAIRE GELSOMINO. L'ensemble de l'équipe est ravi de cet hommage rendu à ce couple d'enseignants qui a tant fait pour ses élèves et la commune.

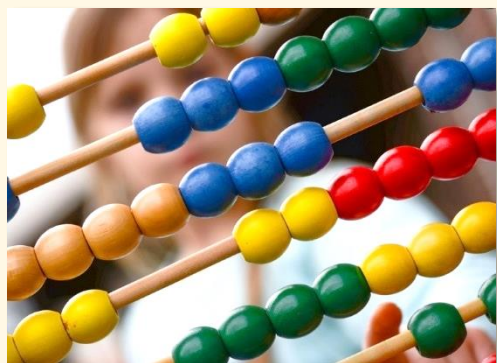
Nous maintenons toujours la volonté première de l'école de faire du bien-être des enfants que nous accueillons une priorité, dans le respect de tout un chacun. Cela reste notre leitmotiv et permet à l'équipe de fonctionner le plus solidairement possible avec ses partenaires : mairie, personnel municipal, hiérarchie et personnel du centre aéré. Je remercie ici toutes ces personnes qui œuvrent chaque jour auprès de nos élèves, de vos enfants, pour leur apporter le meilleur et garder le cap malgré les embruns.

Je vous souhaite de profiter de tous les petits bonheurs quotidiens : rires et sourires et de prendre soin de ceux que vous aimez.

Merveilleuse année 2024 à tous : Joie, Santé et Bonheurs !

Merveilleuse année 2024 à tous : Joie, Santé et Bonheurs !

La directrice, Aline Seyeux





Les
Classes de
Maternelles



Les
Classes de
Cycle 2



Les
Classes de
Cycle 3

EVENEMENTIEL ET CULTURE

Le Bicentenaire

L'histoire raconte que le 1^{er} novembre 1789 l'Assemblée nationale constituante décrète qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne. Après de nombreuses démarches, les Saint-Paulois obtinrent le droit de gérer leurs affaires et en janvier 1790 Saint-Paul ne vivra plus sous le régime de Fayence.

Léon MIREUR est le 1^{er} maire de Saint-Paul. Hélas en fin d'année, cette même assemblée fait volteface.

Il faudra attendre le 20 août 1823 pour que Saint-Paul devienne une commune distincte en vertu d'une ordonnance royale de Louis XVII.

Le maire de Bagnols Monsieur BOURGNIOL installa le conseil municipal le 1er janvier 1824.

EXPOSITION PHOTO

« L'Orchestre à l'Honneur »



PROMENADE EN CHANTS



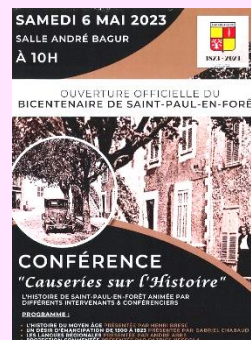
La chorale « Camérata vocale » a déambulé du lavoir à la chapelle Saint Joseph en passant par tout le village : médiathèque, église, place du champ de foire et la rotonde tout en chantant des chants provençaux accompagnés par tambourins et flute.

Nous étions accompagnés par la musique des tambourinaires du pays de Fayence et un amateur d'histoire et de langue provençale nous contait quelques histoires et légendes.



CAUSERIE SUR L'HISTOIRE

Messieurs BRESK, CHABAUD et ABBE nous ont expliqué l'histoire de notre commune et de son indépendance. Un enregistrement de cet évènement est disponible.



HOMMAGE A MICHEL AUCLAIR
AVEC LA DIFFUSION D'UN DE SES
FILMS « LES MARIÉS DE L'AN 2 »

Acteur de cinéma et comédien au théâtre, Michel AUCLAIR achète une maison pour sa mère à Saint-Paul-en-Forêt. Il y viendra souvent et participe à la vie du village. Une rue porte son nom. Il est enterré au vieux cimetière.



DÉNOMINATION DE L'ÉCOLE :
GROUPE SCOLAIRE GELSOMINO
Madame et Monsieur GESLOMINO
instituteurs et directeur de l'école
communale de 1969 à 1997.

Le groupe scolaire porte désormais
le nom Gelsomino. De nombreux
anciens élèves ont répondu présents
et la cérémonie était empreinte de
beaucoup d'émotion.



HOMMAGE À GILBERT BECAUD
AVEC UN CONCERT

Chanteur, compositeur et pianiste,
cet artiste rendait souvent visite à sa
maman qui habitait à Saint-Paul-en-
Forêt. Elle est enterrée au vieux
cimetière. Sa nièce et petite nièce
étaient présentes au concert.

RENCONTRE DES CORPS DE BRAVADES

Les deux corps de Bravade du Pays de Fayence et de Fréjus, rejoints par le groupe folklorique « La Miougrano de Fréjus », nous ont offert une journée dans la plus pure tradition provençale. Tirs de mousquets, chants et danse ont rythmé la journée, même les anciens de la maison de retraite « Les Joncquiers » ont eu droit à leur spectacle. En soirée, soupe au pistou et bal « traditionnel » ou « folk » sont venus clôturer cette mémorable journée.



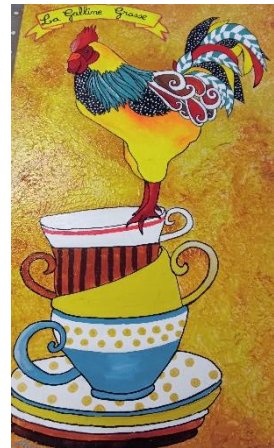
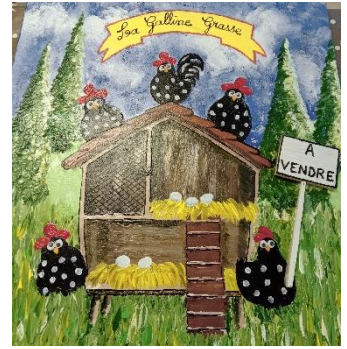
RALLYE DES 9 VILLAGES PERCHES

L'association ANEVIP a pu rassembler et organiser un rallye de voitures anciennes. Parade de 200 véhicules dans les rues du village.





*Les Cocottes de la Dame Jeanne,
créées à l'occasion du
Bicentenaire, pour nos
commerçants.
Vive Saint-Paul-la-Galline-Grasse !*



Les Festivités

DES ANIMATIONS POUR TOUS ET POUR CHACUN ONT EU LIEU DURANT CETTE ANNEE 2023 : CONCERTS, VIDE GRENIER, AIOLI, FÊTE DE LA BIÈRE, CONCOURS DE BOULE...
MERCÌ À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !



La Médiathèque

VOTRE MÉDIATHEQUE ÉVOLUE !

Depuis 2023, le réseau des Médiathèques du Pays de Fayence vous propose **l'adhésion gratuite pour tous**. Un atout majeur !

Pourquoi ne pas envisager votre médiathèque comme un 3ème lieu, lieu neutre accessible à tous, où l'on peut passer du temps à travailler, échanger, s'amuser, flâner...

Pour ce faire, votre médiathèque vous propose :

- Diverses activités autour du livre :
 - ✓ Histoires racontées (dès 3 ans) pour promouvoir la lecture publique aux jeunes apprentis lecteurs.
 - ✓ Découvrir des albums de jeunesse, des romans, des documentaires, des policiers...riches et variés et en apporter dans les foyers.
- De partager vos coups de cœur, vos émotions :
 - ✓ Sur la sélection d'ouvrages de la Médiathèque du Var lors de la Fête du Livre et le Prix des Liserons.
 - ✓ Sur un livre, un CD, un film, qui vous a émerveillé, en publiant sur l'espace numérique du Réseau des Médiathèques du Pays de Fayence.
- Des activités pour nourrir et développer son imaginaire à l'aide d'**ateliers gratuits** (Atelier Mémoire, Gym Douce, Jeux de Société, Expression Théâtrale, Yoga...).
- Un accès **WIFI gratuit** pour vos recherches, vos démarches administratives...

Nous remercions les intervenants qui participent à la vie de la médiathèque et qui nous apportent leur savoir-faire gratuitement :

- La Communauté de Commune du Pays de Fayence sur qui nous pouvons compter à tout moment.
- Les usagers et nos partenaires, c'est grâce à vous, que vit notre Médiathèque. Toutes vos idées sont les bienvenues !
- L'équipe technique municipale pour son soutien tout au long de l'année.

Nous avons apprécié votre présence et votre participation a été essentielle à la réussite de ces évènements.

Nous sommes impatientes de vous retrouver pour une nouvelle année riche en découvertes !

Contact

☎ 04 94 70 19 97

✉ stpaulenforet@mediatheques-paysdefayence.fr

Horaires

Lundi : Fermé

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Dimanche : fermé

Services Proposés



Wifi



Impression / photocopie



Consultation tablettes



Emprunt liseuses



Consultation / emprunt de revues



Ecoute et emprunt de CD musicaux



Accès ordinateurs



Jeux vidéo



Accès aux personnes mal-voyantes

Voir conditions sur place



TOURISME

LE LAC DU RIOUTARD

Le Lac du Rioutard est une retenue collinaire datant de 1974.

La surface du barrage est de 5.8 ha et sa capacité de 200 000 m³.

La hauteur du barrage est de 14 mètres.

En 2007, l'association Respire a créé le sentier botanique, qui est jalonné d'une trentaine de panneaux mettant en valeur les espèces végétales méditerranéennes.



LE LAC DE MÉAULX

La retenue collinaire du riu de Méaulx a été réalisée par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Cours Supérieur de l'Endre. Le lac de Méaulx, à cheval sur les communes de Saint-Paul-en-Forêt, Seillans et Fayence, a été mis en eau en décembre 1981. La capacité de la retenue est de 900 000 m³ et la surface du plan d'eau de 16 ha. La longueur maximale est de 1 km et la hauteur du barrage de 20 mètres.

Le lac sert de zone d'appui pour la défense des forêts contre l'incendie.

Suite à une avarie, il a été vidé en octobre 2006 et a été remis en eau début 2017, après travaux.



LA VIE ASSOCIATIVE

LA DAME JEANNE

ACTIVITES

Atelier Vannerie

Le lundi de 14h à 17h
Salle de la Dame Jeanne

Danse en Ligne

Le mardi de 18h30 à 19h30
Salle Péguière

Atelier Créatif

Le jeudi de 14h à 18h
Salle de la Dame Jeanne

REALISATIONS 2023

Atelier 3^{ème} age

« déco de Noël » à la médiathèque

Atelier enfants

Pâques « les poules »

Confection de 20 panneaux « Poules » pour les commerçants

Pour le bicentenaire :

2 poules géantes

2 panneaux pour l'entrée du village « la Galina Grassa »

Sorties

Juin : repas spectacle à Saint-Raphaël

Vide grenier du mois de juillet

Animation enfant lors du Marché de Noël
« lettre au Père Noël »



BUREAU ET CONTACT

Chantal BESSON, Présidente

Chantal MATOSSIAN, Trésorière

Christine DELSEAUX, Trésorière Adjointe

Christiane BECK, Secrétaire

Nathalie LECLUZE, Secrétaire Adjointe

06 76 03 55 63

Chantalbesson83@gmail.com



ECOLE DE CIRQUE - CAPELLA

L'Ecole de cirque CAPELLA est une association loi 1901 qui enseigne les Arts du cirque et de la rue à 152 enfants cette année. Ils ont de 2 à 17 ans. C'est dans le cadre extra-scolaire que chaque soir de la semaine et les mercredis toute la journée, les enfants pratiquent. Ils peuvent également, avec des enfants extérieurs à l'association, pratiquer sous forme de stages "Loisirs et Cirque". Ils sont une vingtaine d'enfants par semaine lors des vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Capella a une équipe spectacle appelée "les Yearlings", ils sont âgés de 7 à 17 ans et sont 15 enfants circassiens passionnés. Une vingtaine de bénévoles participent à l'organisation des différentes manifestations de l'École de Cirque. Nous aimerions remercier la mairie de Saint-Paul-en-Forêt sans laquelle tout cela ne serait pas possible et nous voudrions également remercier Monsieur Casseri Jérôme papa de Nael qui a offert un chèque de 1600€ pour acheter un tout nouveau portique afin de pouvoir pratiquer les ateliers aériens dans le CCAL. Jusqu'alors nous pratiquions dehors, aujourd'hui qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, grâce à la mairie et Monsieur Casseri les enfants peuvent pratiquer le trapèze en toute saison à l'abri. Alors un GRAND MERCI à eux.



BUREAU ET CONTACT

Laurent Bois, Président

Cazalilla Marjorie, Vice-Présidente

Busi Michèle, Trésorière

Bois Soizic, trésorière adjointe

Schlatter Jennifer, secrétaire

06 58 06 84 87

ecoledecirquecapella@gmail.com



AS DÉTENTE ET LOISIRS

Gym au sol et agrès enfants de 3 ans à 16 ans.

Zumba enfants et adultes

Renforcement musculaire, Hiit, Pilates, Gym douce seniors, sport santé.

Le lundi à 15h45 sport santé pour les plus de 60 ans.

Le mardi à 18h30 zumba jeudi matin à 9h pilates.

Pour les enfants prendre contact avec le club. Inscription toute l'année.

BUREAU ET CONTACT

Présidente : DUC Alexandra

06 64 72 47 13

coucaud.christine@gmail.com



ASSP TIR

Pratique du tir sportif sur cibles à 25 mètres et 50 mètres avec armes de poing (pistolet et revolver) du petit au gros calibre. Carabine 50 mètres tous calibres.

Ouvert les lundis, mardis, mercredis, vendredis, samedis après-midi, dimanches matin.

Pour le BALL-TRAP ouvert uniquement les dimanches matin et premier samedi du mois. 2 fosses à disposition, une pour l'initiation et la deuxième pour tireurs confirmés.

BUREAU ET CONTACT

Jérôme BLAINVILLE président

Richard JACQUEL, vice-président ball-trap

Ange MARTINEZ, vice-président tir

Natacha GARNIER, secrétaire

Erick DHUSCHER, trésorier

06 31 18 93 57

blainville.jerome@wanadoo.fr.VICE



RESPIRE



RANDONNEES 2023

Le groupe de randonneurs du dimanche de l'association RESPIRE participe à des randos familiales faciles en boucle, entre 7 et 12 km, dans le canton de Fayence, l'Esterel et l'arrière-pays qui ont lieu de février à juin et de septembre à novembre.

Les randos 2023 nous ont permis de découvrir le patrimoine environnant au Cap Roux et à Malavalette dans l'Esterel, au Rocher de Roquebrune, à Comps sur Artuby, à Bargemon et à St Vallier de Thiey.

ACTIVITES 2023

Après avoir créé le sentier botanique autour du lac du Rioutard en 2008, installé une aire de pique-nique et un banc au bord du Rioutard. Cette année les bénévoles de l'association RESPIRE, aidés d'Enzo et Mickaël des services techniques municipaux, ont installé 2 nouveaux bancs en rives Sud et Nord du Rioutard: une invitation à la contemplation.



EVENEMENTS 2023

L'association RESPIRE a :

- Offert la galette des rois aux adhérents à la salle Péguière le 22 janvier.
- Organisé la Marche du Cœur dans les gorges du Blavet et autour de l'Oppidum de Bayonne à Bagnols.
- Collecté 235€ au profit du Relais Solidarité Pays de Fayence.
- Participé aux repas aux restaurants le Tiki plage au Dramont le 11 juin et à l'Entre Potes à Caille le 8 octobre.

PROGRAMME 2024

En 2024, nous envisageons des randos autour des Sommets des Grues et à la Ste Baume dans l'Esterel, à Colle Rousse à Bagnols, les mimosas à Tanneron, la Siagne à Montauroux et le tour de la Bastide.

Un projet de parcours « patrimoine » dans le village de St Paul est à l'étude.

BUREAU ET TARIFS

José MICHEL, Président

Alain MAUDET, Vice-Président

Brigitte PEYRARD, Trésorière

Ludivine MICHEL, Secrétaire

06 01 77 28 05 / 06 81 27 81 26

<https://association-respire-91.webself.net>

18€/an : adhésion individuelle

15€/an : adhésion familiale

Gratuité : enfant adhérent (-18 ans)

association_respire83

ASSOCIATION TENNISTIQUE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

C'est dans un cadre privilégié que l'association de tennis met à votre disposition à des prix attractifs trois courts de tennis éclairés, dont deux neufs. Vous pourrez également bénéficier des services d'un professeur expérimenté, Rémi BONNENFANT. Il est encore temps de nous rejoindre que ce soit en adhérant au club pour la saison 2023-2024 (Formule famille/couple) ou pour les cours collectifs ou individuels enfant ou adulte.

Il est également possible de réserver occasionnellement et, pendant les vacances, le Club propose des abonnements individuels et familiaux.

BUREAU ET CONTACT

Bertrand BACQUET, Président
Frédéric POINTU, Vice-Président
Sylvain GALAUP, Secrétaire Général
Marie-Christine MARCAIS, Trésorier

06 88 91 83 87

atsaintpaul@gmail.com

Retrouvez toutes les infos et actualités du club sur TEN'UP,
Facebook et Instagram @atsaintpaul
Renseignement cours :
Rémi BONNENFANT : 06 08 88 39 22



LE COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT

Notre Comité est composé de 26 membres, tous bénévoles, qui ont effectué cet été environ 320 heures de surveillance sur notre commune. Cela représente un peu plus de 2000 kilomètres à bord de notre véhicule équipé pour la lutte d'incendies, ainsi que l'armement de notre Vigie situé sur le domaine de Château Grime.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre de Secours du village. Notre personnel suit des stages et des formations variées (conduite tout terrain, cartographie, radio, lutte incendies) tout au long de l'année.

La saison a débuté très tôt, le 27 avril, avec un incendie qui s'est propagé sur près de 5 hectares sur notre commune, et où nous avons été vivement actif.

Cette année, 5 nouvelles recrues sont venues renforcer nos rangs.
Nous espérons accueillir encore de nouveaux membres l'année prochaine

BUREAU ET CONTACT

David TALLENT, Président Délégué
Francis ASTIER, Président Délégué
adjoint

06 13 24 60 48

david.tallent@wanadoo.fr



LES ANCIENS COMBATTANTS

Parmi toutes les cérémonies patriotiques, celle du 25 septembre instaurée pour rendre un hommage national aux harkis, tient une importance particulière à Saint-Paul-en-Forêt. A partir de 2016, elle a pris une nouvelle dimension en se déroulant au quartier Maugariel Haut, où dans les années 1970, s'étaient installés les harkis appelés à effectuer des travaux de déforestation. Une stèle y rappelle leur présence, et sous un olivier arbre de paix, perpétue un épisode douloureux de leur vie.

Comment ne pas se souvenir de leurs familles longtemps rassemblées autour de Monsieur Boudjadja Hadj et d'André Bagur alors Maire de Saint-Paul-en-Forêt, qui a facilité leur installation et leur intégration. Il les avait connus et appréciés en Algérie. Il parlait leur langue et il partageait leur souffrance lorsqu'ils furent la cible désarmée du FLN, puis l'humiliation d'être rassemblés dans des camps isolés pour ceux qui avaient pu rejoindre la France métropolitaine.

Aussi, le Haut Maugariel est devenu désormais un lieu de pèlerinage annuel. Chaque 25 septembre, s'y retrouvent les derniers harkis, leurs enfants, les élus et les anciens combattants, tous soucieux de ne pas oublier un épisode sombre et douloureux de notre histoire commune. C'est ainsi l'occasion unique de resserrer les liens de fraternité avec une communauté, qui a vécu une longue tragédie liée à son attachement sans faille à la France pendant et à la fin de la guerre d'Algérie.





L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale au sein d'une caserne est indispensable, elle permet d'améliorer le quotidien et la cohésion du personnel durant les périodes de garde.

Sans votre générosité, notre Amicale ne pourrait exister, vos dons permettent de soutenir :

- La vie en caserne.
- Les différentes cérémonies.
- Le Noël des pompiers.
- L'ensemble des œuvres sociales.

Chaque année, nous venons vous présenter notre calendrier, un moment riche d'échanges entre les sapeurs-pompiers et vous. Cette année est un nouveau thème mettant en scène les Sapeurs-Pompiers sur des affiches de films.

Soyez remerciés de votre générosité, la caserne de Saint Paul en Forêt vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

BUREAU ET CONTACT

CPL Guazzaroni Luca, Président
SGT Chesneau Damien, Trésorier
ADC Pons Émilien, Trésorier Adjoint
Secrétaire : CCH Bouhet Vincent

06 61 11 84 58

amicalesaintpaulenforet@gmail.com



Photo de couverture du calendrier 2024 Sapeurs-Pompiers de Saint Paul en Forêt.



LES JARDINS DE LA DAME JEANNE

Créée en décembre 2020 par Rémy André (Président), Jasmina Barra (Vice-présidente), Magalie Sobczak (Secrétaire), et Pierre Lacasa (Trésorier), l'idée même des jardins partagés nous a été soufflée par Xavier Guerrini, arboriste élagueur et adepte de la permaculture.

« Notre projet consiste à créer un jardin pédagogique en permaculture biologique et à le gérer de manière conviviale sous forme de parcelles attribuées exclusivement aux habitants Saint-Paulois ne bénéficiant pas d'un jardin ou d'un terrain leur permettant de créer leur propre potager. Ceci par un souci d'équité. Cependant toutes les personnes intéressées souhaitant transmettre, partager, aider et apprendre seront les bienvenues.

La permaculture est une approche éthique, globale et évolutive en adoptant une démarche durable, coopérative, équitable et responsable. Dans le domaine de l'agriculture, elle s'inspire notamment du fonctionnement des écosystèmes naturels et des pratiques et savoirs plus anciens qui répondent aux mêmes objectifs.

Nous souhaitons mettre en pratique les trois grands principes éthiques sur lesquels repose la permaculture : prendre soin de la terre, prendre soin des hommes, partager et transmettre. » [Magalie Sobczak](#)

Magalie et Rémy partant pour de nouvelles aventures, un nouveau bureau a été constitué :

Pierre Lacasa (Président), Xavier Guerrini (Vice-président), Jasmina Barra (Trésorière) et Aurélien Fayel (Secrétaire).

Nous souhaitons à Magalie et Rémy plein de belles choses pour leur avenir ! Nous ferons le maximum pour que tout le travail qu'ils ont effectué continue à porter ses fruits. Ils nous ont permis d'avoir des bases solides pour concrétiser ce beau projet.

Nous avons un cabanon à construire, une marre à sécuriser, un mur de pierre à retaper, un escalier à aménager, la parcelle de l'école à préparer, installer un poulailler, des cuves à mettre en place enfin, quelques brouilles... Des volontaires ? Ça serait super !

PS : En parallèle au projet des jardins, n'oublions pas le côté culturel !

3 concerts organisés salle Bagur et 2 sur la place depuis 2021. El Remucho, on espère qu'on aura la même niaque que toi pour les futurs événements !

Renseignements et adhésions : ljdamejeanne@asso.eco

[Pierre Lacasa](#)

PAYS DE FAYENCE



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Elus et professionnels saint-paulois

Les membres saint-paulois siégeant au Comité de Direction de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence (OTIPF) sont Monsieur le Maire, Nicolas MARTEL, suppléant de Monsieur René UGO, et Mesdames Myriam ROBBE et Brigitte BADET pour le collège des élus. Madame Valérie BACCOFIN, du camping le Parc, est présente pour le collège des professionnels.

Les rondes secrètes

Cette année les Rondes secrètes de Fayence, organisées depuis 5 ans par l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence ont mis en valeur le village de Saint-Paul-en-Forêt.

Les Rondes secrètes 2023 ont fait honneur à ce village en retraçant les grandes lignes de cette indépendance obtenue, non sans difficulté, par les habitants des hameaux. Ainsi ces visites nocturnes, ont illustré ces événements de 1823. Sur les 5 représentations, 183 visiteurs ont profité de ces soirées animées par plus de 20 bénévoles.

Le bicentenaire de Saint-Paul-en-Forêt

Tout au long de l'année, l'OTIPF a été un partenaire de cet événement en participant à l'organisation et la promotion de plusieurs rendez-vous.

Par exemples, le rallye des 9 villages perchés, les journées internationales des forêts (44 participants). Le programme des visites de la Passion a aussi inclus des passages à Saint-Paul-en-Forêt notamment lors de la soirée hommage à Gilbert Bécaud.

Professionnels du tourisme

Tous les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs...) sont référencés et présentés sur le site internet de l'Office et dans le guide touristique. Au sein de l'équipe de l'office Anne-Laure Hardouin est la référente pour le village. Contacts : 04.83.11.04.43 ou alature.hardouin@paysdefayence.com



L'EAU EN PAYS DE FAYENCE

Après une année 2022 historiquement sèche, l'année 2023 a commencé par un hiver et un printemps à la pluviométrie déficitaire faisant craindre une sécheresse encore plus marquée. Grâce aux pluies de début juin et à l'implication de tous, nous avons passé l'été sans coupure d'eau ou restrictions d'usages.

En effet, la régie des eaux du Pays de Fayence a continué à réparer de nombreuses fuites sur le territoire.

Mais aussi grâce à l'effort de chacun en termes de sobriété de consommation. Durant l'été 2023, les consommations ont baissé à Saint Paul en Forêt de 20% par rapport à 2022.

Grâce à l'installation de compteurs nouvelles générations, chaque usager pourra suivre sa consommation en temps réel par l'intermédiaire du portail abonné (<https://eaux.cc-paysdefayence.fr>)

Deux projets pour 2024

La rénovation du bassin de la Chapelle qui va permettre d'augmenter significativement le stockage de la commune.

Enfin en matière d'assainissement collectif, le raccordement du quartier Charlon est à l'étude.

La probabilité d'incendies est également très importante sur la commune de Saint Paul en forêt c'est la raison pour laquelle la commune a signé un partenariat avec la CCPF pour un contrat de prestation d'assistance, de contrôle et d'entretien des équipements DECI (poteaux incendie etc).



Qu'est-ce que la redevance Incitative (RI) ?

La RI est le moyen efficace pour réduire les déchets, pour NOTRE territoire.
La RI est un DISPOSITIF qui REMPLACE la taxe d'ordures ménagères.

Grille tarifaire

Comment payez-vous le service aujourd'hui ?

La Taxe Ordures Ménagères (TEOM) est une taxe incluse dans votre taxe foncière. Elle est uniquement calculée en fonction de la valeur locative de votre maison.

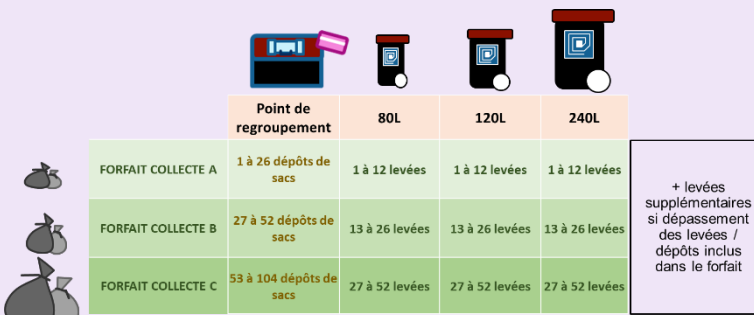
Au 1er janvier 2025, cette TEOM sera supprimée et remplacée par la REDEVANCE INCITATIVE.

Comment sera facturée la redevance incitative ?

La redevance incitative est un mode de facturation qui prend en compte la quantité de déchets produits par votre foyer et qui permet de vous facturer en fonction de l'utilisation réelle du service.

Il sera proposé 3 forfaits aux usagers.

Principe de la grille tarifaire



	Point de regroupement	80L	120L	240L
FORFAIT COLLECTE A	1 à 26 dépôts de sacs	1 à 12 levées	1 à 12 levées	1 à 12 levées
FORFAIT COLLECTE B	27 à 52 dépôts de sacs	13 à 26 levées	13 à 26 levées	13 à 26 levées
FORFAIT COLLECTE C	53 à 104 dépôts de sacs	27 à 52 levées	27 à 52 levées	27 à 52 levées

+ levées supplémentaires si dépassement des levées / dépôts inclus dans le forfait

Chaque forfait de cette grille tarifaire comprend :
une part fixe (abonnement au service) permettant de payer les coûts fixes,

une part variable : nombre de levée ou de dépôts de sacs d'ordures ménagères en fonction du choix du forfait

A NOTER : L'année 2024 de facturation à blanc vous aidera à choisir le forfait le plus adapté à vos besoins. Le nombre de levées peut être réparti comme vous le souhaitez tout au long de l'année.

Pour tout renseignement (collecte, équipement en bac, composteurs, tri des déchets, broyage, redevance incitative...)

Numéro d'appel unique : 04 94 85 93 89 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Courriels : environnement@cc-paysdefayence.fr

Toute l'actu sur la page facebook : service déchets du Pays de Fayence

Accueil physique : Mas de Tassy – 1849, RD 19 – TOURRETTES

LE PASSEPORT ALIMENTATION DURABLE EN PAYS DE FAYENCE

à l'essai sur les bancs du groupe scolaire Gelsomino de St Paul en Forêt

La Communauté de Communes du Pays de Fayence est labellisée « Projet Alimentaire de Territoire » (PAT) depuis octobre 2021.

Dans le cadre de l'axe 2 du programme « Education à une alimentation saine, de qualité et locale », la collectivité a expérimenté durant l'année scolaire 2022/ 2023, sur l'école de St Paul en Forêt, la mise en place d'un « Passeport Alimentation Durable ».

Pour cette première expérimentation, un cycle d'actions de sensibilisation autour des thématiques de l'agriculture locale, de la nutrition et de la lutte contre le gaspillage alimentaire a été proposé aux classes de Petite, Moyenne, Grande section et CE1 de l'école.

Au programme : découverte par les élèves d'une exploitation caprine sur Fayence, dégustation des produits, sensibilisation à l'équilibre alimentaire, éveil aux sens gustatifs.



Sur la thématique du gaspillage alimentaire, en partenariat avec le service déchets de la Communauté de Communes a été initiée l'opération « Pas de Gaspi dans ma cantine ».

Pour l'année 2023-2024, le passeport est étendu à toutes les écoles du Pays de Fayence. A Saint-Paul-en-Forêt, le dispositif est reconduit et l'offre thématique enrichie : Santé (Nutrition/sommeil/santé buccodentaire), sport, reconnexion avec l'agriculture locale, préservation de la ressource en eau, citoyenneté alimentaire, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion durable de la Forêt.



Nouveau ! Autopartage de véhicules électriques

Des véhicules seront dorénavant disponibles à la location dans nos villages.

Ce projet pilote de la Communauté de Communes avec la société AGILAUTO PARTAGE et le Crédit Agricole vise à mettre à disposition 9 véhicules berlines (Citroën DS3 E-tense), 2 combispaces de 9 places (Peugeot E-Traveller) et 5 utilitaires (Peugeot E-Expert) dans des parkings signalisés de nos villages avec des bornes de recharge doubles.

Comment ça marche ?

Le véhicule pourra être loué à la minute, à l'heure, à la demi-journée, avec un règlement à la réservation sur son téléphone portable. Il sera alors récupéré dans le parking de son village (ou autre) puis remis à disposition à son lieu de départ.

Ce service est destiné en priorité aux utilisateurs locaux, pour répondre à des besoins ponctuels ou récurrents.

Tarifs

- 0.21 € / minutes
- Pack 4h : 45 €
- Pack 8h : 75 €

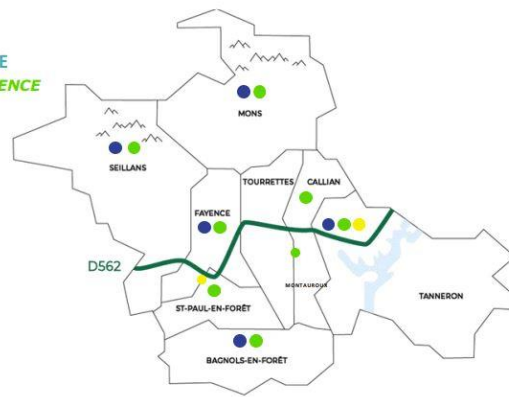
Kilométrage illimité.

Plein initial d'énergie gratuit.

Informations

www.agilautopartage.fr

**7 STATIONS
D'AUTOPARTAGE
SUR LE PAYS DE FAYENCE**



Déplacements, visites, RDV médicaux, professionnels, administratifs,...



DS3 e-tense
Citadine
5 portes

Déménagement en vue ? Déchetterie ? Matériaux ou produits artisanaux à transporter ?



e-expert
Utilitaire léger
Capacité 1tonne

Parfait pour transporter une équipe de jeunes sportifs, des personnes âgées ou en situation de handicap



e-traveller
VAN 9 places



90 % des foyers et des entreprises éligibles à la fibre
(début décembre 2023)

Le Département du Var a déployé avec Var Très Haut Débit un réseau d'initiative publique pour raccorder les 119 communes varoises (sur 153) que les opérateurs privés ne prévoient pas d'équiper en fibre optique.



base adresse locale



base adresse nationale

100 % des constructions du territoire Saint-Paulois référencées dans la Base Adresse Locale et intégrées dans la Base Adresse Nationale

(En décembre 2023, seuls 12 départements ont atteint un taux de référencement de leurs communes dans la Base Adresse Nationale)

La qualité de l'adressage conditionne le fonctionnement de nombreux services aussi bien publics que privés. Au quotidien, les adresses sont des données clés permettant aux services d'urgence (Pompiers, SAMU, etc.) d'intervenir auprès des personnes qui en ont besoin ; d'assurer le raccordement aux réseaux d'eau et d'énergie ; la distribution du courrier et la livraison de colis ; le déploiement de la fibre optique ; la collecte des déchets ménagers ou encore l'aide aux déplacements par géo-navigation.

EXPRESSION LIBRE

LE MOT DES ELUS DE L'OPPOSITION



Chères St Paulaises, chers St Paulois, chers amis,

Voilà bientôt quatre années que nous avons été élus grâce à vos voies. Nous avons participé sans relâche à tous les conseils municipaux et commissions communautaires pour vous représenter et défendre vos intérêts. Avons-nous été écoutés par la majorité ? Nous ne le croyons pas ! En autocrate assumé, le maire de la commune agit et décide seul des affaires de la municipalité nous refusant même la tenue de commissions préalables dont nous sommes pourtant membres. Que nous votions « Pour ! » ou « Contre ! » cela ne change rien puisque nous sommes minoritaires. Faut-il lui rappeler que la démocratie ne se limite pas à gagner une élection.

Cette année 2023 aura été marquée, par le vote d'un gel des permis de construire pendant cinq années pour le pays de Fayence faute d'approvisionnement suffisant en eau, engagement tenu ?????? Le taux de la taxe d'habitation concernant les résidences secondaires augmentera en 2024 de 20% contre notre avis, Fayence ayant par exemple, opté pour la stabilité fiscale. Rappelez-vous ! Pas d'augmentation d'impôts en 2024 ! S'agissant des réjouissances, la commune aura fêté son bicentenaire, animation plutôt réussie il faut le dire. Nous remercions à ce titre, toutes les personnes et agents qui ont contribué à la tenue de cet

événement festif. 2024 sera aussi une année blanche pour le tri incitatif des déchets avant sa mise en œuvre effective en 2025. Enfin, notre école a désormais un nom. Qu'il en soit ainsi ! Nous avons demandé une consultation des administrés pour que vous puissiez choisir vous-même un nom de baptême parmi une liste, demande classée sans suite par l'exécutif !

Qu'il nous soit aussi permis de remercier les agents de la régie des eaux qui ont piloté l'été durant l'approvisionnement en eau du pays de Fayence. Nous souhaitons aussi un prompt rétablissement à notre policier municipal.

Chères St Paulaises, chers St Paulois, chers amis, nous vous souhaitons une heureuse et bonne année 2024.

N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse : sinonsaintpaul@gmail.com



Sandrine Troplent



Bruno Delangle



Karen Boehres

LE MOT DE LA MAJORITE

Chères Saint-Pauloises et chers Saint-Paulois,

L'équipe municipale œuvre constamment, depuis quatre ans déjà, au service des habitants de notre commune. De nombreux engagements pris en 2020 sont devenus des réalisations bien concrètes. Citons, à titre d'exemples :

- L'obtention, par notre village, de la **Première Fleur du label « Villes & Villages Fleuris »**
- La création d'un **parking perméable de 22 places, au cœur du village**, en dessous de celui de la Médiathèque
- L'installation d'une **double borne de charge pour véhicules électriques** : l'une à libre disposition, l'autre dédiée à la DS3 E-TENSE 100% électrique, proposée à la location par Agilauto Partage.
- La **sécurisation du carrefour Les Colles – Les Bagarry**,
- La **rénovation énergétique du groupe scolaire**.
- Le **Projet Alimentaire Territorial** porté par la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

La vie institutionnelle, la vie démocratique, de notre petite communauté est riche : 36 conseils municipaux (soit neuf par an, là où la loi en impose 4), 41 bureaux d'Adjoints et 25 commissions municipales ont eu lieu depuis le début du mandat. C'est sans compter les réunions de concertation tenues dans les quartiers préalablement à l'installation de nouveaux plateaux ralentisseurs ou encore les réunions d'information organisées sur la collecte des déchets, la redevance incitative ou les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Autant de rencontres qui font la part belle aux échanges !

Nous soutenons le Maire dans sa **politique de rigueur budgétaire** et de **recherche permanente de subventions**, qui est la condition *sine qua non* du maintien de nos faibles marges de manœuvre et de notre humble capacité d'investissement. Comment ne pas approuver son souci de faire peser le moins possible le coût des projets d'investissement, sur chacun(e) d'entre nous, en sollicitant l'attribution de subventions au taux maximal ?

Ses interventions en qualité de Conseiller Départemental du Canton de Roquebrune-sur-Argens nous ont été bénéfiques : **certaines des réalisations** évoquées plus haut ont été **financées à 80% par des subventions, majoritairement accordées par le Conseil Départemental du Var**.

Nous espérons que vous avez apprécié, comme nous, la qualité des animations dont nous avons bénéficié à l'occasion de la **célébration du Bicentenaire** de notre chère commune autonome de **Saint-Paul-de-la-Galline-Grasse**.

L'investissement de nos associations, je pense notamment à *La Dame Jeanne*, à *La Boule Fêlée* ou aux plus récents *Jardins de la Dame Jeanne*, et le **concours financier de la Communauté de Communes du Pays de Fayence** ont permis ces nombreuses et **chaleureuses festivités**.



***Nous continuons pour vous !
Une très bonne année 2024 !***

NAISSANCES

- Le 12 janvier 2023 – ANDRÉ Alya
Le 10 février 2023 – VEXENAT RAMIREZ Angéline
Le 9 mai 2023 – SALIETI Adriana
Le 23 mai 2023 – RICHOU Charlie
Le 1er juillet 2023 – ESPINASSE Diego & Mateo
Le 7 octobre 2023 – LEONI GUEL Camille
Le 8 octobre 2023 – GARNIER AVRON Félix
Le 20 octobre 2023 – BOUMNIJEL Eya
Le 17 décembre 2023 – ZAVAN Nora

MARIAGES

- Le 14 janvier 2023 – RUCH Antoine & WANG Yueqiu
Le 11 mars 2023 – BOSCHER Paul & WAROQUIER Marie-Julie
Le 14 avril 2023 – PAJOT Nicolas & DENIAU Céline
Le 27 mai 2023 – SCHMITT Alain & MARTEL Didier
Le 1er juillet 2023 – PENNAZZO Yoan & MALLET Elodie
Le 8 juillet 2023 – HACOT Johan & TERRAT Sophie
Le 12 août 2023 – MARTINS FERREIRA Alberto & ETHEMENDY Françoise
Le 19 août 2023 – IZAPOW Laurent & LAGELLE Anaïs
Le 8 septembre 2023 – FREUND Julien & SEIFRICK Jane
Le 23 septembre 2023 – HAAS Mathieu & BAGUR Amandine

DÉCÈS

- Le 11 septembre 2022 – RAIMBAULT vve. GIRARD Gisèle
Le 10 janvier 2023 – PIRON Jacques
Le 11 février 2023 – ARNAUD Mireille
Le 14 mars 2023 – GREGOIRE Huguette
Le 15 mars 2023 – GODMER vve. VAN GANSBEKE Simone
Le 20 mars 2023 – PRÜSS Hans-Joachim
Le 30 mars 2023 – CRUVELLIER vve. LUÇON Huguette
Le 6 Avril 2023 – BERTREZ Claude
Le 22 avril 2023 – LECLERCQ vve. CLARISSE Suzanne
Le 22 avril 2023 – PUISSANT Marie
Le 29 avril 2023 – MICHEL Etienne
Le 24 mai 2023 – ROUVIER vve. BERNARDIN Christiane
Le 2 juin 2023 – BERTOLUCCI vve. FOCK Andrée
Le 2 juillet 2023 – ROUSTAN vve. DUMONT Anne
- Le 11 juillet 2023 – SERAFINO Auguste
Le 31 juillet 2023 – SABELLICO Chantal
Le 3 août 2023 – WEBER ep. MARTIGNONI Simone
Le 13 août 2023 – MEILLER ep. POGGI Anne
Le 14 août 2023 – PAÏTA André
Le 19 septembre 2023 – BERNARDIN Emmanuelle
Le 5 octobre 2023 – CORDIER Robert
Le 10 octobre 2023 – DELPEYROU Renée
Le 23 octobre 2023 – SAILLANT Andrée
Le 2 novembre 2023 – JAUME vve. CHIRI Anna
Le 25 novembre 2023 – BERNAY Henri
Le 8 décembre 2023 – JOURDAN vve. TYCHKEWITCH Elise
Le 16 décembre 2023 – RITON vve. CHENU Marie

Hommage à Madame Mireille ARNAUD



Le mercredi 16 février, la Municipalité a rendu hommage à Madame Mireille ARNAUD qui venait de nous quitter le 11 février 2023.

Monsieur le Maire a évoqué, en présence de la famille de Mireille, d'amis et de nombreux élus, son engagement indéfectible au service de son prochain, qui a revêtu tant de formes au cours de sa vie.

Enjouée, bienveillante et dévouée, Mireille ARNAUD a travaillé au sein du service périscolaire de la Mairie de Fayence. Son souci de son prochain, et du bien public, l'ont naturellement conduite à servir sa communauté, son village, en qualité de Conseillère Municipale au cours de trois mandats successifs.

Généreuse, inépuisable et adepte des pistes de danse, Madame ARNAUD a aussi assumé la présidence du Comité des Fêtes de Saint-Paul-en-Forêt pendant deux décennies. L'aïoli, qu'elle ne manquait jamais d'organiser pour la fête patronale du mois d'août, a procuré de la joie à plusieurs générations de Saint-Pauloises et de Saint-Paulois.

Monsieur le Maire, qu'elle a connu dès sa tendre enfance, a conclu son allocution en partageant ce propos de Simone WEIL qui résonne en lui, quand il pense à Mireille :

*« Il restera de toi un sourire épanoui,
Au bord de tes lèvres comme au bord de ton cœur...
Ce que tu as ouvert en d'autres grandira... »*

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

OBJET	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR
Carte nationale d'identité Passeport	Mairie de Fayence	Sur rendez-vous au 04 94 39 15 00 Le dossier ne sera établi que sur présentation de la totalité des pièces demandées et en présence du demandeur Récupérer le cerfa et la liste des pièces à fournir en mairie
Permis de conduire national	www.service-public.fr	Se renseigner en mairie. Duplicata perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux
Perte CNI, Passeport	Mairie	Déclaration, remise du récépissé
Vol tous papiers d'identité	Gendarmerie	Récépissé valable 2 mois
Sortie de territoire (enfant mineur) non accompagné	Autorisation de sortie de territoire (AST) : cerfa n°156446*01 à télécharger sur internet accompagné de la photographie d'une pièce d'identité du parent signataire.	
Copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou Ministère des Affaires étrangères	Demande écrite par l'intéressé motivant la nécessité ; fournir CNI préciser date de naissance et filiation
Extrait du casier judiciaire	Casier Judiciaire National	Demande par écrit 107, rue du Landreau, 44079 Nantes Cedex 01 ou internet www.cjn.justice.gouv.fr
Déclaration de naissance	Mairie du lieu d'accouchement	Certificat médical de naissance, livret de famille ou CNI, justificatif de domicile
Reconnaissance d'enfant	Mairie	Sur RDV CNI du ou des parents Si déclaration conjointe : présence des deux parents obligatoires
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès et livret de famille ou acte de naissance.
Carte d'électeur	www.service-public.fr	CNI ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Cimetière	Mairie	Contactez Mme LALLEMAND du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30.
Recensement militaire	Mairie	Livret de famille des parents + justificatifs de domicile + CNI + adresse mail + téléphone + diplôme obtenu Pour les filles et les garçons de nationalité français de 16 ans révolus (présence de l'intéressé ou du représentant légal)
Réforme du nom de famille - Choix de nom	Mairie	Au moment de la reconnaissance avant naissance ou de la naissance, présence obligatoire des deux parents
Attestations d'accueil	Mairie	Hébergeant : CNI, Passeport ou Carte de séjour, justificatif de domicile (EDF, Téléphone) document prouvant la qualité de propriétaire ou locataire. Dates d'accueil antérieurs Hébergé : nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, n° du passeport, adresse dans le pays d'origine. Si accompagné préciser nom, prénom, date et lieu de naissance (uniquement épouse et enfants), délai et date du séjour (3 mois maximum)
Urbanisme	Mairie	Renseignements sur le site internet www.saintpaulenforet.fr ou par téléphone 04 94 39 08 80
Inscription école	Mairie	Première année uniquement ou changement de commune
Inscription cantine & garderie	Mairie	Document à relever en Mairie
Inscription transport scolaire	Zou.fr	

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE



DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone



Alertes notification



Actualités

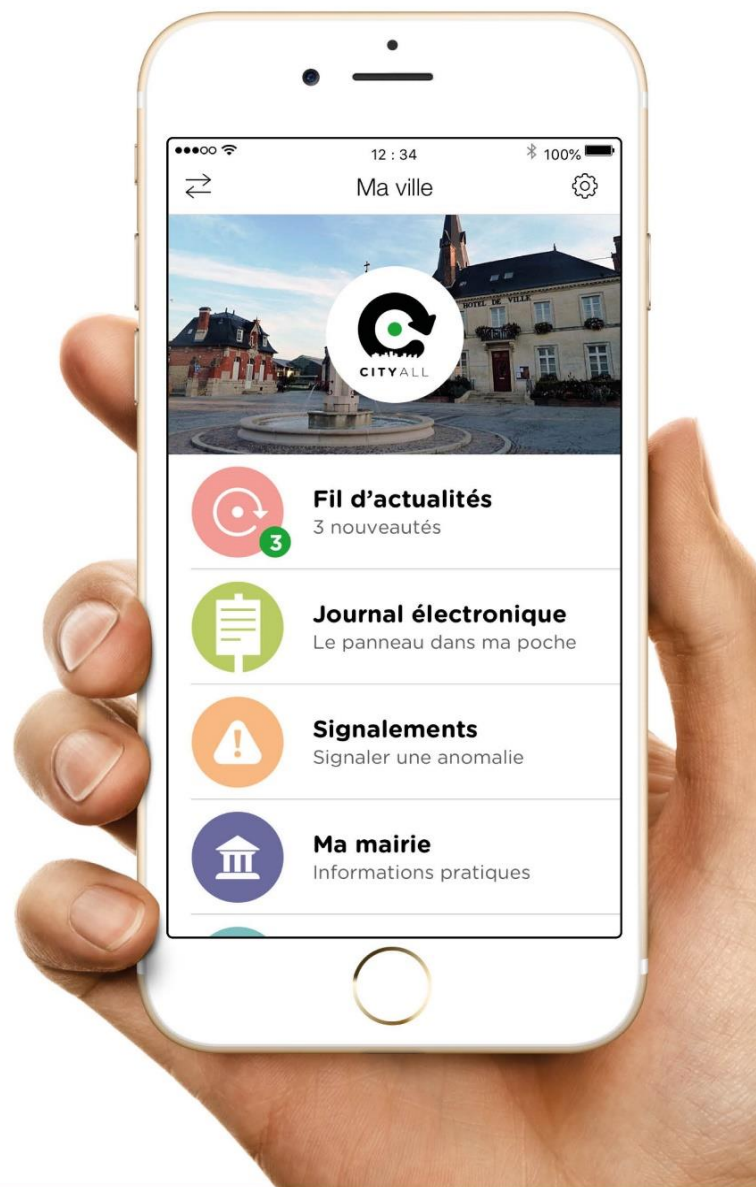


Événements



Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

